Les propositions de la liste Écologie des territoires

Élections sénatoriales, septembre 2026 – Eure-et-Loir

En septembre 2026, les sénateurs de l'Eure-et-Loir seront élus par les grands électeurs. Pour les partis traditionnels, ces élections ne sont qu'une étape vers 2027, déconnectées des réalités locales.

Nous, nous ne représentons aucun candidat à la présidentielle. Notre seule priorité : notre territoire, notre quotidien, la transition écologique et l'avenir de nos enfants.

Le **dérèglement climatique** n'est plus une menace lointaine, mais une **urgence absolue**. Canicules à répétition, inondations dévastatrices, sécheresses, terrifiants incendies… Les événements extrêmes de 2026, 2025 et 2024 nous le rappellent : **il faut agir maintenant**.

« Il n'est pas acceptable que les écoles ferment, que l'économie s'arrête, que les populations fragiles souffrent, que les hôpitaux et EHPAD soient submergés, parce qu'on a négligé le dossier climatique. Il faut agir maintenant. »

Nos engagements prioritaires pour l'Eure-et-Loir, ils sont utiles pour la France

Priorité à la transition écologique

- **Zéro artificialisation nette (ZAN) :** rétablir cet objectif au niveau intercommunal, avec des dérogations pour les constructions à impact environnemental nul.
- **Renaturer** les communes, **déminéraliser** les places, prévoir des points de fraîcheur.
- **Replantation massive de haies pour protéger** les sols, l'eau et la biodiversité**.**
- **Agriculture durable et saine :** abrogation des lois Duplomb ; respect des normes sanitaires françaises pour les importations agricoles ; répartition équitable de l'eau.

Une mesure immédiate : L'abandon du projet A154 et la réouverture de la ligne SNCF Dreux – Chartres – Orléans, pour permettre une mobilité décarbonée tout en sauvegardant les espaces ruraux et facilitant l'accès à la capitale régionale.

Protéger les habitants

- **Reconquête de la qualité de l'eau** : retour au public ou meilleur contrôle du secteur privé.
- **Loi pour l'assurabilité des bâtiments** : même en zone à risque, avec des tarifs maîtrisés.
- **Réaffecter des moyens** au SDIS, et préparer des plans de crises extrêmes (évacuation, incendie...).

Mieux vivre dans nos territoires

- **Déserts médicaux :** fin du numerus clausus et formation permanente pour les soignants, avec élargissement de leurs compétences leur permettant de prescrire.
- **Mises en place d'axes de mobilité douce**.
- **Plan de déplacement des marchandises** : pour limiter l'invasion des camions et ne pas devenir un entrepôt géant pour le sud de l'Île-de-France.

Numérique au service des territoires

- **Mutualisation des pylônes** : pour préserver nos paysages (TNT, mobiles).
- **Accompagnement public** à l'usage du numérique.
- **Interdiction de couper l'ADSL** : sans solution alternative opérationnelle et au même prix.

Nos priorités nationales, utiles pour l'Eure-et-Loir

- **Priorité à la transition écologique :** la lutte contre le dérèglement climatique (décarbonation) est la clé de l'avenir : il en va de l'avenir de notre civilisation.

- **Budget de l'État aligné sur celui des collectivités** : Équilibre de la partie fonctionnement, emprunt réservé à l'investissement et inférieur à 3 % du PIB puis 1,5 %.
- **Dette publique historique cantonnée dans un compte dédié,** remboursé par une contribution accrue des grandes fortunes et multinationales.
- **Modèle social français :** il doit être maintenu, avec des ressources adaptées.
- **Lutte ferme pour le civisme, contre l'insécurité** ;
- **Violence : peine de prison effective** et un doublement des sanctions **lorsque les victimes exercent une mission d'intérêt général** ou pour **les agressions racistes et sexistes**.
- **International :** droit des peuples à définir librement leur avenir (Palestine, Ukraine, Tibet, Taïwan, sans oublier les peuples africains).
- **Laïcité :** la religion est du domaine privé et doit y rester.

« La République a su évoluer au cours de son histoire. Aujourd'hui, elle doit devenir écologique pour répondre au défi majeur de notre époque, tout en gardant le modèle républicain français. »

Le Sénat doit représenter les territoires, pas les partis !

Le Sénat est l'assemblée des territoires. Il se veut en prise avec les réalités du terrain. Si le dernier mot revient au gouvernement et à l'Assemblée nationale, les sénateurs peuvent jouer un rôle décisif, s'ils en ont la volonté :

- **faciliter le dialogue** entre territoires et administrations nationales ;
- **porter les solutions** et bonnes pratiques locales pouvant être reproduites ;
- **construire des compromis**, sans la théâtralité de l'Assemblée Nationale ;
- **défendre le bon sens**, trop souvent oublié dans les joutes politiciennes : nécessité d'un budget équilibré, assurer la sécurité des biens et des personnes, rappeler le cadre laïc de notre République, maintenir le modèle social français, symbole de nos liens fraternels.

« Libérés des logiques partisanes, les sénateurs doivent agir avec indépendance et pragmatisme en prenant en compte le long terme et la transition écologique, dans l'intérêt général. »

Renforcer l'action des élus locaux et la démocratie locale

Nous souhaitons que les élus locaux et les citoyens soient plus responsables de leurs territoires :

- **Donner, en dernier ressort**, le pouvoir de décision aux élus et aux citoyens (référendum local ...) sur les projets contestés ou redondants (pylônes, équipements publics ou privés…).
- **Créer un véritable statut de l'élu local**, avec un barème d'indemnités revalorisées, financé directement par l'État, sans baisse des dotations des collectivités locales.
- **Protéger juridiquement les élus**, et les employés des collectivités en charge d'un service public, des agressions, par des peines exemplaires réelles d'emprisonnement.
- **Mettre en place un guichet unique départemental pour les subventions** et une unité d'ingénierie (intercommunalité ou département) pour la transition écologique.
- **Pour revitaliser la démocratie,** permettre des listes incomplètes (mais paritaires) aux élections municipales.
- **Faciliter les référendums locaux.**
- **Durée unique de tous les mandats à 5 ans.**

Mail : contact@ecologie28.fr
Site : https://www.ecologie28.fr

écologie des territoires 28
ÉLECTIONS SÉNATORIALES